

Le programme entend mobiliser :

- les **enseignants-chercheurs et personnels** de l'EHESP travaillant sur la thématique du handicap et en particulier la **Maison des sciences sociales et du handicap (MSSH)** ;
- les **professionnels et représentants des trois fonctions publiques** ;
- le **tissu associatif autour du handicap** ;
- les **établissements et services sociaux et médico-sociaux** ;
- les **acteurs du champ de l'insertion professionnelle, de l'accompagnement et du maintien dans l'emploi** ;
- **toute personne ou structure susceptible de contribuer et d'appuyer ces réflexions.**



Programme soutenu par le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.



Emploi des personnes handicapées dans la fonction publique :

Un programme de recherche et d'échanges de pratiques

2012 – 2016

Département des Sciences humaines et sociales,
Ecole des hautes études en santé publique

Responsables :

Marie-Renée Guével, *maître de conférences, coordinatrice du programme*

Jean-Marie André, *directeur du département Sciences humaine et sociales*



Pour toute information complémentaire ou pour envisager une collaboration :

Marie-Renée GUÉVEL
Coordinatrice du projet
Marie-Renee.Guevel@ehesp.fr

Découvrez la page dédiée au programme :

ehesp.fr/recherche/domaines-de-recherche/politiques-sociales-et-de-sante/programme-de-recherche-emplois-des-personnes-handicapees-dans-la-fonction-publique/

École des hautes études en santé publique (EHESP)
15 avenue du Professeur-Léon-Bernard
CS 74312 - 35043 Rennes Cedex
Tél: +33 (0)2 99 02 22 00 - Fax: +33 (0)2 99 02 26 25
www.ehesp.fr



Ces dix dernières années, de nombreux changements dans la législation française sont intervenus appelant à **une profonde modification du champ du handicap**. Il s'agit en particulier de la **loi n°2005-102** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ainsi que les lois concernant le secteur médico-social (la **loi n°2002-2** rénovant l'action sociale et médico-sociale et la loi n°2009-879 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires). Ces modifications concernent notamment la **question de l'emploi des personnes handicapées en visant à favoriser leur accès au travail en milieu ordinaire** comme un droit en tant que citoyens à part entière.

Cependant, trois constats sont toujours d'actualité :

- le **taux d'emploi** des personnes handicapées est quasiment **deux fois plus faible que celui de l'ensemble de la population active** ;
- le **taux de chômage** des personnes handicapées reste **le double du taux de chômage global** ;
- le **taux de sortie des travailleurs des secteurs protégé et adapté vers le milieu ordinaire** reste **très faible**.

Ces constats et les changements introduits par les récentes lois amènent à s'interroger sur les dispositifs et les pratiques professionnelles ainsi que sur leurs évolutions dans le champ de l'insertion, de l'accompagnement et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées. **La fonction publique est concernée à double titre par cette problématique** : en tant qu'**employeur** et en tant que **gestionnaire d'établissements et de services**, d'une part, de formation des jeunes handicapés et, d'autre part, d'aide par le travail.

Peu de travaux ont pour l'heure porté sur ces problématiques.

**Insertion
professionnelle
Accompagnement
Maintien dans l'emploi
Handicap
Fonction publique**

Un double objectif :

- **Mieux connaître et comprendre les pratiques en termes d'insertion, l'accompagnement et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées au sein de la fonction publique**
- **Favoriser les échanges de pratiques entre les professionnels impliqués dans l'insertion, l'accompagnement et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées au sein de la fonction publique**

Les quatre axes de travail du programme :

Axe 1 - Valoriser des actions innovantes en matière d'insertion, d'accompagnement et de maintien dans l'emploi

- Explorer les enseignements apportés par les études et réflexions menées dans différents contextes : mémoires professionnels, réseaux professionnels, syndicaux et associatifs, etc. ;
- Valoriser les actions identifiées ;
- Analyser de manière transversale les caractéristiques de ces actions.

Axe 2 - Faire émerger des pratiques de management contribuant à des transformations dans les établissements et services médico-sociaux *Coordonné par le GEPSO (Groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux)*



- Favoriser l'échange et l'analyse de pratiques managériales par l'organisation de séminaires de formation basés sur le co-développement ;
- Soutenir la réalisation d'une thèse en anthropologie en lien avec ces pratiques.

Axe 3 - Promouvoir les échanges dans une perspective européenne et internationale

- Favoriser les échanges au niveau européen et international en organisant des séminaires de recherche et en accueillant des personnalités étrangères (chercheurs, professionnels, membres d'associations ou de groupe d'études).

Axe 4 - Promouvoir la recherche et les pratiques professionnelles relatives à l'insertion, l'accompagnement et le maintien dans l'emploi

- Organiser des séminaires participatifs et réflexifs en direction des professionnels des trois fonctions publiques ;
- Soutenir la réalisation d'une thèse en sociologie sur les missions des référents handicap dans la fonction publique hospitalière ;
- Soutenir le développement de projets de recherche pilotes avec l'appui du comité scientifique du programme.

Associer
les professionnels
de la fonction
publique en charge de
ces questions et les
personnes
handicapées